

LA LETTRE D'Échanges

LETTRE ÉLECTRONIQUE DE LA FNCC
mi juillet 2012 n°91

le mot du président

Pour une république culturelle décentralisée : les travaux de la FNCC

politiques territoriales

Cahier d'acteurs de la FNCC
Le rapport Bouët

note de lecture

Les Rencontres d'Avignon, sous la présidence de Jean Vilar

document FNCC

Le Sommaire des sommaires 2011/2012 de la Lettre d'Échanges

centre de formation

Programme du Centre de formation, 2^e semestre 2012



A l'attention des élus à la culture...

La FNCC tient sa légitimité du nombre et de l'engagement de ses collectivités adhérentes. Pour susciter leur solidarité et expliciter les services qu'apporte le dialogue pluraliste auquel elle les convie, la Fédération lance un appel.

La Rencontre d'Avignon

La Gazette des communes a publié une fine analyse du dialogue de « l'arc territorial de la culture » (ADF) – les associations d'élus signataires de "l'Acte II" de la Déclaration d'Avignon (16 juillet). Titre : *Avignon 2012 : Union sacrée des associations d'élus pour dialoguer avec l'Etat.*

le mot du président

Pour une république culturelle décentralisée : les travaux de la FNCC

Ce 16 juillet 2012 à Avignon, les présidents des associations d'élus représentées au Conseil des collectivités territoriales pour le développement culturel cosignent une déclaration exprimant leur engagement solidaire en faveur des arts et de la culture et leur volonté commune d'initier à cette fin un travail concret et régulier. Cette déclaration est une confirmation après la celle adoptée à Avignon en juillet 2010. Au-delà du gage de cohérence et de crédibilité que marque cet engagement militant réitéré, il faut en mesurer la portée. Jusqu'à présent seul l'Etat était apte à effectuer des analyses et des choix valables au niveau national. Aujourd'hui, se fait jour une voix à la fois cohérente et multiple, celle de l'ensemble des natures de collectivités. Elle aussi, aux côtés de la voix de l'Etat, a vocation à compléter l'élaboration unifiée des politiques culturelles par la richesse de la diversité des points de vue locaux.

Ce renversement porte le nom de *décentralisation*. Bien sûr, cette idée comporte des ambiguïtés. On

l'interprète souvent comme le transfert de responsabilités du sommet vers d'autres sommets d'envergure moindre, mais potentiellement tout aussi "verticaux" dans leurs injonctions prescriptives. Mais c'est là un chemin contraire à notre histoire territoriale.

Peut-être, dira-t-on, faut-il dépasser un héritage relevant d'un autre temps, un temps d'avant l'Europe, d'avant la mondialisation... Bien au contraire. A l'instar du modèle des réseaux numériques, la décentralisation que la FNCC défend depuis l'origine s'appuie sur une vision reconnaissant la validité de la démultiplication des centres et l'émergence d'une intelligence collective, collaborative, mutuellement respectueuse de l'autonomie plénière de chacun.

Dans cet état d'esprit, les collectivités s'unissent pour penser ensemble les politiques culturelles territoriales. Car désormais premiers financeurs publics des politiques culturelles, il leur revient d'assumer une responsabilité nouvelle. Pour sa part, la FNCC travaille à l'exploration des conditions d'un nouvel acte de décentralisation afin d'enrichir le débat commun.

Les pages de ce numéro spécial de *la Lettre d'Échanges* reviennent sur deux moments forts qui ont marqué l'action de la FNCC depuis l'automne dernier : des entretiens avec des élus de la Fédération réalisés pour un séminaire organisé en lien avec le ministère de la Culture, en octobre 2011 à Lyon, autour de l'étude *Culture et média 2030* du Département des études, de la prospective et des statistiques (DEPS) et le "cahier d'acteurs" rédigé pour le Sénat dans la perspective, à l'automne prochain, des Etats généraux de la démocratie territoriale.

Philippe Laurent

politiques territoriales

Cahier d'acteurs de la FNCC pour le Sénat. En mars 2012, la FNCC a rédigé, dans le cadre des *Etats généraux de la démocratie territoriale* que le Sénat tiendra à l'automne, un "cahier d'acteurs" explicitant ses attentes quant aux relations de l'Etat avec les collectivités territoriales, des collectivités entre elles et avec la société civile. Ce texte est reproduit ici entouré d'extraits d'entretiens avec des élus de la FNCC réalisés à l'occasion du séminaire d'octobre 2011 organisé par la Fédération et le ministère de la Culture autour de l'étude du DEPS *Culture et média 2030*.

Le rapport Bouët. L'hiver dernier, Jérôme Bouët, ancien directeur de la DMDTS, a remis au ministre de la Culture un rapport sur les perspectives de renouvellement du partenariat entre l'Etat et les collectivités territoriales. La nouvelle ministre donnera-t-elle suite à ses vingt-et-une propositions ?

notes de lecture

La Naissance des politiques culturelles et les Rencontres d'Avignon sous la présidence de Jean Vilar (1964/1970). A l'occasion du centenaire de la naissance de Jean Vilar, le Comité d'histoire du ministère de la Culture réédite un ouvrage fondamental.

document fncc

Sommaire des sommaires 2011/2012 de la Lettre d'Échanges. Chaque année, *la Lettre d'Échanges* propose à ses adhérents un document réunissant de manière thématique l'ensemble des articles parus pendant un an. La présente édition souhaite optimiser l'usage de ce document en augmentant chaque notice présentant les articles d'un lien vers le numéro de *la Lettre d'Échanges* dans lequel ils ont été mis en ligne sur le site de la FNCC. On pourra ainsi avoir rapidement accès à leur contenu complet.

centre de formation

Le programme des formations à Paris et en région du 2^e semestre 2012 est disponible sur le site de la FNCC. Parmi les thèmes : numérique et économie créative, patrimoine et musée 2.0, mécénat, culture et handicap, résidences d'artistes, réussir un événement littéraire...